

## REVUE D'HYGIÈNE

### ON N'A PAS LE DROIT DE POLLUER UN COURANT D'EAU.

On a récemment soutenu, dans un poursuite légale, le droit de polluer un courant d'eau en y déversant un égout, et cette prétention fut approuvée d'abord par un premier tribunal. Le procès eut du retentissement en Pennsylvanie, car la décision du juge pouvait s'appliquer à la pollution de la rivière Schuylkill, dans laquelle la ville de Philadelphie prend son approvisionnement d'eau.

George P. Yost, de Glen Rock, Pennsylvanie, construisait un drain qui déversait des matières d'égout dans un cours d'eau qui approvisionne la ville de York d'eau de boisson. Le Bureau d'Hygiène de l'Etat le poursuivit pour maintien d'une nuisance, et le tribunal de première instance rendit jugement en faveur du défendeur, prenant pour motif que les habitants du district parcouru par le cours d'eau avaient le droit d'user ce cours d'eau comme d'un égout commun et public. Mais, sur appel, la cour supérieure en décida autrement : "Aucun édit, aucun usage, dit le juge Orlady, parlant au nom de la cour, ne peut justifier la pollution d'un cours d'eau par un égout fait de manière à causer du tort à la santé publique." Il y a une distance de douze milles entre la bouche de l'égout et la station de prise d'eau de la ville ; cependant la preuve démontre qu'une épidémie de fièvre typhoïde à York suivit de très près l'apparition de la maladie à Glen Rock. L'eau courante peut transporter les germes de la maladie à plus du double de cette distance.

### L'URINE DANS LA FIÈVRE TYPHOÏDE.

Gwyn, de l'hôpital Johns Hopkins, a pu constater, dans une étude récente sur l'urine des patients atteints de fièvre typhoïde, que cette urine, dans 20 à 35 % des cas, contient le bacille d'Eberth en quantités énormes. Ils apparaissent habituellement durant le second ou le troisième septenaire et persistent dans l'urine pendant des mois, et même des années après la guérison. Ce fait est de la plus grande importance et contribue dans une grande mesure à expliquer la contamination constante du sol et de l'eau de surface, et par suite l'existence constante de la maladie. Bien que la plupart des médecins instruits insistent sur la désinfection des selles de leurs patients typhiques, bien peu, croyons-nous, ont jusqu'ici réalisé ce fait que l'urine est aussi une source de danger.

L'auteur du travail dont nous parlons a aussi constaté que le lavage de la vessie avec une solution de bichlorure de mercure (1 pour 50,000) fait disparaître le bacille de l'urine et qu'on peut obtenir le même résultat par l'emploi de l'urotropine à l'intérieur, à la dose de 10 grains trois fois par jour.